

# Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie

Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le mercredi 6 juillet 2021, de 17 h 45 à 18 h 40, dans la salle de classe du centre, située au 1239, de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

Présences : M<sup>mes</sup> Vicky Arseneault

Guylaine Boudreau Josée Boudreau Marie-Andrée Cassivy Roxanne Jomphe Karine Vigneault

#### 1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 17 h 45. M<sup>me</sup> Vicky Arseneault, directrice par intérim du centre, souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### 2. Vérification du quorum

Le quorum étant atteint, la réunion débute. Madame Roxanne Jomphe fait fonction de secrétaire.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M<sup>me</sup> Guylaine Boudreau fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Vicky Arseneault demande l'ajout du point « Mesure 15166 » aux affaires nouvelles. L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par M<sup>me</sup> Guylaine Boudreau et adopté à l'unanimité.

#### 4. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2022

Madame Guylaine Boudreau fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2022.

#### Suivis

Madame Vicky Arseneault fait le suivi du procès-verbal au fur et à mesure.

Concernant le DEP en menuiserie à Mingan, il n'y a aucun développement de la construction du nouveau bâtiment. Ils sont toujours en attente des fonds du Plan Nord. Depuis, un DEP a débuté à Mingan en voirie forestière, en collaboration avec le CFP Forestville.

Madame Marie-Ève Thériault a décidé de continuer son essai au poste de la direction des ressources humaines pour l'année scolaire 2022-2023. Madame Vicky Arseneault demeure donc à l'intérim. Sa tâche demeurera la même l'an prochain. Elle continuera l'enseignement de l'anglais et son rôle d'agente de liaison auprès des élèves innus de l'école Monseigneur-Labrie. Elle assurera toutefois, contrairement à cette année, une présence en classe à des moments déterminés.

Madame Marie-Andrée Cassivy conserve le même horaire l'an prochain. Elle a accepté de continuer la même formule que cette année. Les horaires seront les mêmes dans les trois points de service et seront fermés les vendredis en après-midi.



Le 30 % de présence obligatoire de présence a eu un impact positif à Havre-Saint-Pierre et Natasquan. Nous conservons la formule pour l'an prochain. À Mingan, cette formule fonctionne moins bien et nous pensons y aller avec du renforcement positif avec les cartescadeaux. Les vérifications ont été faites pour les frais de réactivation de dossier et il ne sera plus possible de charger ces frais.

Les calendriers scolaires des communautés ont été devancés d'une semaine pour le début des cours à l'automne 2022.

Pour la rentrée scolaire, madame Pascale Cormier est disponible pour l'analyse des dossiers si madame Josée Boudreau n'est pas de retour à temps complet.

Concernant les bourses, celle de l'obtention du DES a été offerte en totalité par la Caisse Desjardins au montant de 750 \$. La récipiendaire est madame Julia Wapistan. Dans nos trois points de service, il y a eu les mentions spéciales avec une bourse de 250 \$. Les élèves ont été touchés par cette attention. Des certificats ont été remis.

Havre-Saint-Pierre : Sophia Demers Natashquan : Marie-Anna Rich Mingan : Lise-Andrée Pinette

Pour l'atteinte des objectifs, nous n'avons pas remis de bourses. Ce sera à mettre en place pour l'année scolaire 2022-2023. Les objectifs seront déterminés avec les élèves en début d'année et ce sera un tirage parmi ceux qui ont atteint leurs objectifs. Finalement, nous n'avons pas eu besoin d'utiliser le budget du conseil d'établissement. Les budgets des mesures spéciales ont été suffisants pour les bourses de cette année.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Guylaine Boudreau que le procès-verbal soit approuvé comme présenté. Il est approuvé à l'unanimité.

## 5. Suivi du projet éducatif pour l'année 2021-2022 (reddition de comptes)

Madame Vicky Arseneault procède à la lecture de la reddition de comptes et au suivi du projet éducatif.

## 6. Plan d'action projet éducatif pour 2022-2023

Madame Vicky Arseneault présente le plan d'action. Il y a eu une modification mineure, soit le retrait de la deuxième action de l'enjeu 1, la réussite des élèves.

# 7. Lecture et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement pour 2021-2022

Madame Vicky Arseneault donne lecture du rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement. Le document ainsi présenté est proposé par madame Guylaine Boudreau et adopté à l'unanimité.

#### 8. Faire les signatures

Madame Guylaine Boudreau, présidente, signe le procès-verbal de la réunion précédente.



## 9. Affaires nouvelles

## 9.1 Suivi de la mesure 15166

La mesure 15166 permet l'embauche de ressources. Pour l'année scolaire 2022-2023, nous embaucherons une technicienne en éducation spécialisée à temps plein (projet particulier pour l'année). Son rôle consistera principalement à l'accompagnement d'élèves, la relance, les plans d'aide. Elle assurera une présence régulière dans les communautés.

## 10.Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

## 11.Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Roxanne Jomphe et résolu unanimement que la réunion soit levée à 18 h 45.

La présidente,	La directrice par intérim,
Guylaine Boudreau	Vicky Arseneault